

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Le "Commandant Bouan" mouille au large

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

Le patrouilleur de haute mer, le "Commandant Bouan" de la marine française, mouille au large des côtes de la capitale économique depuis quelques jours. Une visite de routine qui, explique le capitaine de frégate Yann-Eric Noat, commandant du patrouilleur, entre dans le cadre de la coopération entre la marine française et les pays du golfe de Guinée, partant du Sénégal en Angola, en passant par la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Cameroun, le Gabon et le Congo-Brazzaville. Selon lui, la présence de la marine française dans le golfe de Guinée vise deux objectifs : participer à la protection des

intérêts français dans cet espace maritime, et contribuer à la diminution de l'insécurité en aidant, notamment, au renforcement des capacités des marines des différents pays, dans le domaine de la sécurité maritime. Le séjour du patrouilleur de haute mer donnera l'occasion aux marins français de partager leurs expériences avec leurs collègues gabonais dans plusieurs domaines. Outre l'équipage du patrouilleur, on notait la présence de Philippe Autié, l'ambassadeur de France au Gabon, qui, avant de quitter la cité pétrolière, a échangé avec le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, et l'édile de la ville, Gabriel Tchango, sur des sujets d'intérêt commun.



Photo: Koumouss

Le Patrouilleur au large de la ville.

Environnement : silence, on dépeint !

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

L'ANARCHIE à la place de l'ordre. C'est ainsi que pourraient penser les habitants de la ville de Port-Gentil, à la vue peu reluisante de l'emplacement des commerces, pour la plupart propriétés des ressortissants ouest-africains. L'absence de réactions fait dire à beaucoup de Port-gentillais que les autorités municipales sont complices de cette situation de dégradation de la deuxième ville du pays.

Le combat de l'hôtel de ville, "Port-Gentil ville propre, ville prospère", est donc loin d'être gagné face à une frange de la population naviguant à contre-courant du concept, et une institution qui semble fermer les yeux devant des comportements inciviques. Loin de la xénophobie, les Ouest-Africains occupent le devant de la scène. Un cas parmi tant d'autres se trouve au

"Bazar de la mosquée", à l'intersection de la Rue "Chef Pandjo" et celle menant à "Trois métiers", dans le 3e arrondissement. Ici un ressortissant ouest-africain a construit, sur le trottoir, de façon quelconque, son four à bois de chauffage. Il y braise du poulet et bien autres encore dont en raffolent nombre de compatriotes.

Chaque jour, du lever au coucher du soleil, il attise son feu de bois qui dégage chaleur et fumée. Le voisinage en pâtit. Les passants aussi. Un panneau publicitaire, géant implanté là, noircit chaque jour davantage, tout comme les bâtisses attenantes. Ce n'est pas tout.

Les règles d'hygiène sont reléguées au second rang. " Je ne suis pas xénophobe, mais ce que font nos frères africains est ahurissant. Ils travaillent de l'argent en usant notre santé. Ils investissent chez eux pendant que nous, on doit se soigner, sous les yeux complices des autorités", confie un compatriote, visiblement excédé.

Pêche : des démarches administratives pour l'obtention des autorisations

SYM
Port-Gentil/Gabon

À l'initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, une réunion de sensibilisation et d'information au profit des pêcheurs artisanaux de l'Ogooué-Maritime, sur la délivrance des autorisations et des cartes de pêche, s'est récemment tenue au gouvernorat. La délégation des experts était conduite par Serge Rufin Okana, secrétaire général du ministère, qu'accompagnait le directeur général, Micheline Schummer Gwandji. Deux jours durant, les pêcheurs ont été éduqués sur les démarches administratives visant à obtenir des autorisations de pêche, la délimitation des zones de pêche, l'identification physique et du matériel de pêche, la réglementation en vigueur, la gestion durable de l'activité de pêche. Occasion pour les pêcheurs de



Photo: Koumouss

Photo de famille des participants à la formation

présenter aux autorités les différentes difficultés rencontrées au quotidien. Ils ont ainsi dénoncé le racket, la confiscation du matériel de pêche, les amendes abusives et récurrentes de la part des agents de la gendarmerie nautique, des écogardes et d'autres services dont la compétence est ignorée, en plus des tracasseries administratives.

Lors de la présentation du rapport final, le gouverneur Patrice

Ontina s'est félicité de la pertinence des échanges, avant d'exhorter les uns et les autres à se conformer à la réglementation, afin d'éviter les tracasseries dans l'exercice de leurs activités. Au regard du conflit de compétence qui règne sur le terrain, le gouverneur a promis la tenue d'une réunion entre les différentes entités intervenant dans les contrôles de cette activité, afin de ramener la sérénité.